



Distr. Générale
12 mai 1999

Français
Original: Anglais

TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'EXPLORATION ET LES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

Vienne
19-30 juillet 1999

Rapport national du Danemark: résumé

I. Principal objectif de la politique spatiale danoise

1. Le principal objectif de la politique spatiale danoise est de participer à la coopération spatiale européenne, de se doter d'un savoir-faire dans ce domaine et de contribuer à l'élaboration des systèmes liés à l'espace qui peuvent être utiles pour la société danoise. La politique spatiale danoise devrait en outre contribuer à renforcer la compétitivité et les résultats commerciaux de l'industrie spatiale danoise, position que l'industrie a obtenue grâce à sa spécialisation des produits.
2. Les objectifs secondaires sont les suivants:
 - a) *Recherche spatiale*
 - i) Obtenir une position internationale importante dans des domaines choisis de la recherche;
 - ii) Renforcer la position des centres danois de recherche, des groupes universitaires et d'autres institutions de recherche-développement et d'enseignement;
 - iii) Intégrer la recherche spatiale avec la politique nationale danoise en matière de recherche;
 - iv) Assurer un lien entre les domaines d'intérêt actuels, par exemple l'observation de la Terre/la télédétection, l'astrophysique/l'astronomie, la physique du système solaire, la médecine et la biologie spatiales (microgravité) et d'autres efforts en matière de recherche aux niveaux national et international;
 - b) *Application de la technologie spatiale*
 - i) Cibler encore plus les avantages de diverses activités spatiales en vue de promouvoir des programmes danois et la participation du Danemark aux programmes de l'Agence spatiale européenne (ESA);
 - ii) Pour renforcer les avantages, une importance plus grande devrait être donnée à l'utilisation immédiate d'applications nouvelles de la technologie spatiale;
 - iii) Pour promouvoir l'application et les développements technologiques dans le secteur spatial, des fonds publics devraient être alloués en priorité dans les phases qui précèdent l'utilisation commerciale de ces services et avant la vente de ces

technologies sur le marché public;

- c) *Développement industriel.* La compétitivité de l'industrie spatiale danoise devrait être renforcée par les moyens suivants:
- i) Poursuite de la participation aux programmes de l'ESA, notamment à son programme de recherche-développement;
 - ii) Renforcement de la coordination et de la coopération entre l'élaboration des produits et la recherche-développement;
 - iii) Participation à des projets spatiaux nationaux afin de stimuler la recherche et d'obtenir une synergie également dans des domaines qui ne concernent pas directement les activités spatiales;
 - iv) Participation au marché afin de créer une synergie entre les activités de l'ESA et d'autres activités spatiales nationales;
- d) *Éducation et information*
- i) Mettre davantage l'accent sur la formation des chercheurs pour le secteur spatial;
 - ii) Mettre davantage l'accent sur le renforcement de la recherche et des programmes d'enseignement liés à l'espace dans les universités, les instituts, etc.;
 - iii) Mettre davantage l'accent sur le renforcement de la coopération entre la recherche spatiale, l'enseignement, le commerce et l'industrie;
 - iv) Centrer davantage l'intérêt sur les activités nationales d'information afin de rendre les activités spatiales plus faciles à comprendre, plus visibles et plus faciles à commercialiser.
3. Pour atteindre ces objectifs, le Danemark devrait jouer un rôle actif dans les développements internationaux et nationaux. Au niveau international, les moyens à employer seraient les suivants:
- a) Influencer les moyens et les objectifs du programme scientifique de l'ESA;
 - b) Participer aux programmes volontaires de l'ESA, et en particulier aux activités qui concernent les besoins actuels et futurs de la société danoise;
 - c) Participer à d'autres activités spatiales internationales, notamment grâce à une coopération avec les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie.
4. Sur le plan national, il s'agirait de centrer les activités sur les domaines prioritaires décrits ci-après.

II. Domaines prioritaires

5. Les ressources danoises pour la recherche spatiale et les activités industrielles sont limitées. Pour obtenir les résultats les meilleurs possibles, il est donc important de donner priorité à certains domaines conformément aux objectifs.

6. Pour établir cette priorité, il faudra notamment prévoir des projets et des programmes qui visent plus d'un objectif à la fois. Au niveau national, le satellite Orsted et le programme de recherche correspondant est un bon exemple d'un tel projet. Ces domaines prioritaires doivent être aussi soigneusement coordonnés avec des décisions et des applications danoises antérieures concernant le programme scientifique obligatoire de l'ESA et d'autres programmes volontaires. Considérée en relation avec le total des crédits annuels pour les programmes de l'ESA et d'autres programmes nationaux, la marge de manœuvre financière pour l'application intégrale d'une politique spatiale révisée – en ce qui concerne les engagements préalables à de tels programmes – est relativement limitée, au moins dans le court terme. Il faudrait donc rechercher les possibilités d'obtenir des ressources complémentaires pour ce secteur, en particulier pour obtenir

des résultats dans des domaines auxquels priorité avait été préalablement accordée.

7. Le Conseil consultatif de recherche pour l'espace a choisi l'observation de la Terre et les petits satellites comme un domaine prioritaire nouveau. Les autres domaines prioritaires sont des domaines existants, à savoir l'astrophysique/l'astronomie, la physique du système solaire, la médecine et la biologie spatiales (microgravité). L'observation de la Terre a été choisie comme thème prioritaire à cause des possibilités qu'elle offre par exemple dans le domaine du climat et de l'environnement. La recherche sur les conditions climatiques et d'autres conditions concernant l'environnement sur la Terre pourrait permettre au Danemark d'apporter une grande contribution à une meilleure compréhension de l'évolution possible du temps et du climat du globe (changement global). Les petits satellites ont été également choisis comme domaine prioritaire, car un programme danois de petits satellites fondé sur l'expérience tirée du projet Orsted pourrait devenir un facteur clef dans les efforts déployés par le Danemark dans le domaine de la haute technologie, aussi bien en ce qui concerne la recherche spatiale que les utilisations futures de l'espace.

8. Tous les domaines prioritaires mentionnés sont justifiés et pertinents, mais leur but est d'assurer la plus grande place possible au Danemark dans l'ESA et dans d'autres domaines, notamment l'observation de la Terre et les petits satellites qui sont des points prioritaires primaires. La nouvelle politique spatiale révisée doit également mettre l'accent sur la coopération et le contact avec les institutions d'enseignement. En même temps, la diffusion d'informations concernant les activités spatiales devrait être renforcée.

9. Parallèlement à cette participation nationale à des domaines prioritaires, les efforts considérables déployés par le Danemark dans le domaine de la télécommunication et d'autres domaines technologiques se poursuivront. Ces activités, qui sont d'une grande importance pour l'industrie danoise, dépendront, dans une grande mesure, de la demande sur le marché.